

2021/2022



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Économie - Gestion

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



université
angers



Le Mans
Université



académie
Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “économie-gestion”

Structure de la formation

Le Master MEEF Mention Second Degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Le master MEEF Mention Second degré se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant d'économie-gestion. Il doit préparer les étudiants aux concours externes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français (en cas de recrutement par ce concours). Ce Master se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. Dans chacune des Unités d'Enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Par ailleurs, le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

De manière globale, des objectifs communs aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et la deuxième année (M2) :

- En M1, l'objectif est de s'engager sur un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s). Il s'agit également de découvrir et engager un premier travail sur le développement de compétences professionnelles lors des différents stages, en lien étroit avec une formation à et par la recherche (engageant à comprendre ce que peut-être une pratique réflexive).

- En M2, plusieurs objectifs sont visés : la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines, la professionnalisation des étudiants à travers les différents stages ainsi qu'une formation à et par la recherche (dans le but de former à une pratique réflexive).

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis de M2 se destinant à l'enseignement dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de six semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Un stage filé (2 jours par semaine répartis sur l'année -du 4 octobre 2021 au 4 juin 2022-).

Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M1 puis M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle), cette demande de dispense sera étudiée au cas par cas par les responsables de parcours et de la Mention Second Degré.

La Maquette Mention Second degré se divise en trois Unités d'Enseignement

UE1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré

Elle permet aux étudiants d'appréhender la diversité des conditions d'exercice de leur métier futur, d'en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les contenus proposés reposent principalement sur deux sources de connaissances :

- Les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires.

- Les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours professionnel

UE2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves
Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

Le volume horaire de cette UE est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Les EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves des concours de recrutement et des évolutions des programmes d'enseignement du secondaire. En effet, au plan disciplinaire l'autonomie du professeur suppose une prise de recul voire une reconstruction de connaissances qui sont souvent trop automatisées pour pouvoir être enseignées.

Les EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s) sont par essence en lien avec les EC disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'enseignement/apprentissage, il doit produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner.

Ce bloc est également construit en lien étroit avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, ceci pour éviter un cloisonnement du travail théorique et véritablement faire dépasser aux étudiants le stade de la reproduction de pratiques courantes et celui de l'expérimentation intuitive. Les repères théoriques dispensés sont mis à l'épreuve des pratiques qu'ils permettent d'analyser, les questions professionnelles issues de la pratique sont travaillées en adossement aux travaux de recherche disponibles.

Dans ces EC, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, un suivi individualisé de l'étudiant est également proposé dans le cadre de la préparation aux différents concours, dans les EC ainsi que sous forme d'un suivi méthodologique par étudiant. Des concours blancs sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des nouvelles épreuves écrites et orales des différents concours.

UE3 : l'enseignant, praticien réflexif

Cette UE vise à inscrire l'étudiant, progressivement tout au long des deux années de Master, dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Il s'agit dans cette UE d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS)

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Étudier en master MEEF, parcours "économie-gestion"

Pour faciliter le travail commun dans cette formation universitaire, professionnelle, d'adultes, quelques questions organisationnelles, quelques règles et les attentes tant des étudiants que des enseignants doivent être précisées.

1 - La finalité du master que vous avez choisi de préparer

Elle est triple :

- Doter les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'économie-gestion des savoirs fondamentaux disciplinaires,
- Former des professionnels de l'enseignement et de la formation, ce qui suppose des connaissances et compétences autres que spécifiquement disciplinaires. Les unités d'enseignement (UE) autour de la « didactique », les UE liées au « Contexte d'exercice du métier » et les UE liées à la « Mise en situation professionnelle » ont cet objectif de construire les connaissances et compétences permettant d'analyser et s'adapter à un contexte de travail, d'analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Former des enseignants et formateurs à et par la recherche. Une pratique professionnelle réfléchie doit pouvoir s'adosser aux résultats des travaux de la recherche en éducation, y contribuer, s'y référer de manière critique.

Cette triple finalité permet aux étudiants qui le souhaitent de se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique (Éducation nationale, enseignement agricole) ou de postuler sur des postes de formateurs en CFA, GRETA, MFR... La préparation aux concours est une composante interne au master, non une finalité en tant que telle.

2 - Les conditions de réussite

Tous les étudiants, sous statut d'assiduité ou étudiants en dispense d'assiduité, préparent le même master, doivent répondre aux mêmes exigences dans les travaux effectués.

• Assiduité et continuité dans le travail

Ce master peut être préparé sous deux statuts :

- **étudiant(e) sous statut d'assiduité** : bénéficiant du contrôle continu ; un dispositif dit de « parcours aménagé » est possible pour des étudiants souhaitant garder le bénéfice du contrôle continu bien que ne pouvant suivre certains cours en raison d'activité professionnelle partielle.
- **étudiant(e) en dispense d'assiduité** : l'évaluation se fait en fin de semestre par une épreuve ponctuelle d'examen terminal pour chaque UE au minimum (l'examen pouvant prendre la forme d'un écrit sur table, d'un dossier à soutenir à l'oral, etc.). Les épreuves peuvent porter sur l'un des Éléments constitutifs (EC) de l'UE ou sur plusieurs.

Dans les deux cas, *l'assistance aux cours et la régularité dans le travail sont essentielles pour la réussite en formation.*

Les étudiants en dispense d'assiduité sont accompagnés dans leur travail d'appropriation autonome des connaissances et des compétences. Ils peuvent participer à tous les cours selon leurs disponibilités. Ils bénéficient de l'ensemble des supports de cours (thématiques traitées, consignes de travail, documents distribués, diaporamas présentés...) remis lors de la formation classique, soit par une mise à disposition électronique sur la plateforme madoc Master économie-gestion, soit par remise directe lors des journées de formation auxquelles ils peuvent assister. Les étudiants salariés ont un enseignant référent avec lequel ils font le point périodiquement et auquel ils peuvent s'adresser en cas de difficulté.

L'émargement par les présents aux différentes demi-journées de formation a pour objectif premier le suivi pédagogique du travail et des documents transmis. Il répond aussi à une obligation réglementaire pour les étudiants bénéficiant d'une bourse, d'une allocation d'études ou d'indemnités au titre du suivi de la formation. L'Inspé devant certifier la présence des intéressés chaque mois aux administrations respectives.

Enfin, la régularité dans la présence en cours est un élément qui intervient en cas de demande de redoublement pour des UE non acquises.

Il est courtois de prévenir l'enseignant en cas d'absence.

• Maîtrise du calendrier de formation et des évaluations dans les différentes Unités d'enseignement

Le planning prévisionnel des cours est accessible sur la plate-forme Madoc Master économie-gestion / STG, une autre plate-forme Celcat permet de vérifier dans quelle salle se déroulera le cours (<https://edt.univ-nantes.fr/edt>) en sélectionnant *Site de Nantes* puis la rubrique *Economie-Gestion M1/M2*.

En fonction des différentes contraintes professionnelles des enseignants, des modifications peuvent intervenir au cours de l'année, c'est relativement rare, mais cela existe. Il est donc prudent de consulter régulièrement le planning.

Chaque responsable d'UE communique le calendrier et les modalités de l'évaluation en contrôle continu début octobre pour le semestre 1, début février pour le semestre 2. Il est consultable sur la plate-forme. Les précisions ou modifications éventuelles sont données en TD et affichées sur la plate-forme.

Il appartient à l'étudiant en régime d'assiduité de se tenir au courant des rythmes et modalités du contrôle continu, d'être pré-

sent le jour des TD prévus pour ces épreuves ponctuelles. L'absence ou la non remise du travail demandé dans le délai fixé (sauf justificatif d'un empêchement majeur) entraîne la mention « absent » et la note « zéro » pour cette évaluation en session 1.

Les convocations pour les épreuves d'examen doivent être respectées. Aucun « rattrapage » particulier ne peut être sollicité.

L'étudiant en régime de dispense d'assiduité est convoqué aux examens par courrier électronique sur sa messagerie de l'université. En cas d'absence, aucun point ne peut être attribué pour l'UE concernée qui ne peut être validée.

Pour tous les étudiants, une seconde session d'examens est organisée en juin : les étudiants qui n'ont pas obtenu 10 de moyenne annuelle, sont invités à se présenter à nouveau à l'examen terminal pour les UE non validées et non compensées. En master 2, les UE « Recherche » et « Situation professionnelle » ne sont pas compensables (il faut avoir au moins 10 pour que l'UE soit validée). Une note de zéro obtenue dans une UE, ne permet pas de valider par compensation cette UE.

• Qualité des travaux demandés

Plusieurs types de travaux peuvent être demandés dans les différentes unités d'enseignement travaux dont la forme est précisée par l'équipe enseignante et qui peuvent inclure explicitement :

- des travaux individuels (qui doivent le rester)
- des travaux collectifs (par binôme par exemple pour des exposés ou lors des stages en établissement)
- des travaux dont le format peut être celui des épreuves des concours de recrutement CAPET ou PLP
- des travaux dont le format est spécifique à la validation de l'UE concernée
- des travaux comportant la construction d'un dossier à soutenir ensuite ou à présenter oralement en formation
- etc.

Dans tous les cas, les règles suivantes s'appliquent :

- un même travail ne sert de support qu'à une seule note
- le travail est personnel à l'étudiant (ou au groupe auteur)
- le travail respecte scrupuleusement la charte anti-plagiat de l'université de Nantes. L'usage d'internet doit donc se faire, s'il est utile, avec la prudence et le respect de l'éthique universitaire. (voir la charte anti plagiat p. 17 du **guide de l'étudiant**)

3 - Les stages professionnels

Trois stages professionnels en établissement scolaire sont intégrés dans le parcours en master 1. Les lieux et dates de stage sont prévus par l'Inspé en liaison avec les services rectoraux (voir page 7).

Un stage filé est prévu pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

4 - Les concours

Les nouvelles modalités des concours sont précisées dans les textes officiels suivants:

- Pour le CAPLP : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>
- Pour le CAPET : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075536>

Les programmes sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

Les formateurs du master Second degré (M1 et M2) "économie-gestion"

Responsable du parcours : Rolande Piette

Enseignants chercheurs

BALLAND Ludivine, U. de Nantes (Inspé)

BOURDON Patrice, U. de Nantes (Inspé)

PHILIPPE Tanguy, U. de Nantes (Inspé)

Enseignants

MIRGON Marie-José, U. de Nantes (Inspé- Langue)

Professionnels

COUDIERE Bénédicte (Lycée Les Bourdonnières-Nantes)

FOURNY Véronique (Lycée De Bougainville- Nantes)

PIETTE Rolande (lycée A Camus, Nantes)

Lieu de formation

Les cours se déroulent sur le site de formation de l'Inspé de Nantes «Launay Violette»

4 chemin de Launay Violette, 44300 Nantes

Arrêt de tram : Bourgeonnière

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 6 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

- Dates des stages :**
- du 18 au 22 octobre 2021
 - du 29 novembre au 10 décembre 2021
 - du 14 au 25 mars 2022
 - du 16 au 20 mai 2022

Master 2 : Les journées de formation sont les lundis et mardis (à l'Inspé ou à la fac selon les UE)

- **Etudiants en pratique accompagnée :**
 - cours communs du master 2 du lundi au mercredi
 - stage filé le jeudi et vendredi, à partir du 4 octobre 2021
 - possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1
- **Etudiants contractuels :**
 - cours communs du master 2 du lundi au mercredi
 - stage en responsabilité le jeudi et vendredi, à partir de la rentrée, sous réserve des décisions du Rectorat
 - possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1
- **Etudiants professeurs stagiaires, lauréats du concours :**
 - cours communs du master 2 les lundis et mardis
 - stage en responsabilité les mercredis, jeudis et vendredis

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 3 au 7 janvier 2022

Examens 2^e semestre : du 9 au 13 mai 2022

Examens 2^e session : du 13 au 17 juin 2022

Interruption des cours : du 26 au 31 octobre 2021 à Angers et du 30 octobre au 7 novembre 2021 à Nantes ; du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 ; du 12 au 20 février 2022 ; du 16 au 24 avril 2022

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION

Semestre 1 «parcours économie gestion»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 12 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	186	20
EC1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en science de gestion EC2 : Utiliser l'informatique appliquée aux savoirs disciplinaires EC3 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en droit, économie et management EC4 : Construire les apprentissages à partir des référentiels EC5 : Didactiser les savoirs et adopter une approche pédagogique (et utiliser le numérique pour les apprentissages)	54 9 63 30 30	
UE 13 L'enseignant praticien réflexif	70	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Se former à et par la recherche EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe EC4 : Se projeter dans le métier de professeur EC5 : Suivi Recherche EC6 : Suivi de la mise en situation professionnelle	14 24 15 15 1 1	
Total Semestre 1	289	30

Semestre 2 «parcours économie gestion»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 22 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	207	20
EC1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en science de gestion EC2 : Utiliser l'informatique appliquée aux savoirs disciplinaires EC3 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en droit, économie et management EC4 : Construire les apprentissages à partir des référentiels EC5 : Didactiser les savoirs et adopter une approche pédagogique (et utiliser le numérique pour les apprentissages)	45 9 63 45 45	
UE 23 L'enseignant praticien réflexif	62	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*) EC2 : Se former à et par la recherche (*) EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi Recherche EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	20 24 15 2 1	
Total Semestre 2	302	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) PARCOURS ÉCONOMIE-GESTION

Semestre 3 «parcours économie gestion»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 32 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	84	20
EC1 : Maitriser les savoirs disciplinaires en sciences de gestion	36	
EC2 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en sciences de gestion	12	
EC3 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en CEJM	12	
EC4 : Utiliser le numérique pour les apprentissages	24	
UE 33 L'enseignant praticien réflexif	51	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Se former à et par la recherche pour enseigner (*)	12	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC5 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	2	
Total Semestre 3	153	30

Semestre 4 «parcours économie gestion»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 42 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	85	20
EC1 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en sciences de gestion	57	
EC2 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en CEJM	27	
EC3 : Simulation oral 1	1	
UE 43 L'enseignant praticien réflexif	24	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC3 : Suivi du projet personnel de l'étudiant	2	
Total Semestre 4	127	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE 11
UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE11 : EC1, EC2 UE21 : EC1, EC2	UE11 : EC1 (21h), EC2 (12h) UE21 : EC1 (21h), EC2 (12h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : patrice.bourdon@univ-nantes.fr, ludivine.balland@univ-nantes.fr		

Objectifs

Cet enseignement vise à doter les étudiants :

- d'une connaissance générale du système éducatif dans ses aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.
- de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession - spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel
- et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives ;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise... ; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle ;
- de préparer les oraux du concours.

Ces enseignements se font en relation étroite avec les stages.

Contenus

Aborde la place et le rôle de l'enseignement technologique et professionnel dans le second cycle du second degré et les spécificités de son public. Il s'agit ensuite d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X

UE 12
UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE12 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5 UE22 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5	UE12 : EC1 (54h), EC2 (9h), EC3 (63h), EC4 (30h), EC5 (30h) UE22 : EC1 (54h), EC2 (9h), EC3 (63h), EC4 (45h), EC5 (45h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : rolande.piette@univ-nantes.fr, veronique.fourny@univ-nantes.fr, benedictc.coudiere@univ-nantes.fr, patricia.laigle@univ-nantes.fr, xavier.boiffard@univ-nantes.fr, vincent.rochery@univ-nantes.fr, david.chanteloup@univ-nantes.fr		

Objectifs

Cet enseignement vise à :

- maîtriser les contenus et les concepts clés de l'économie-gestion. Il permet d'entretenir et de développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie retenue pour enseigner au sein d'un établissement technologique ou professionnel. Il a également comme finalité le développement d'un niveau de culture générale important chez les élèves.
- construire et développer les apprentissages des élèves Il conçoit, conduit et régule des situations d'enseignement -apprentissage

cohérentes au regard des instructions officielles et fondées sur les plans didactique et pédagogique. Il mobilise les acquis de la recherche pour sélectionner les pratiques les plus pertinentes. Il intègre les activités dans une planification globale selon un niveau de complexité permettant la progression de tous les élèves dans l'acquisition de savoirs et le développement de compétences. Tenant compte des composantes cognitive, affective et relationnelle des apprentissages, il prévoit des stratégies intégrant la diversité des élèves et permettant le réinvestissement des savoirs acquis dans d'autres contextes. À cette fin, il intègre, dans la conception et la mise en œuvre des situations proposées aux élèves, le

développement des compétences transversales que sont la créativité, la connaissance de soi, la coopération, la communication, l'autonomie, la pensée critique et les stratégies d'apprentissage. Il facilite l'intégration et la structuration des apprentissages par une construction rigoureuse de son enseignement, par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves), par l'analyse de son travail. Il repère, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés rencontrées par les élèves pour ajuster son enseignement. Il recourt à des stratégies d'évaluation variées permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs acquis et de leurs besoins (auto-régulation, métacognition). Il choisit des modalités d'organisation de la classe - des espaces, des durées, des activités et du matériel et favorise l'implication de chacun dans la vie de la classe et assure l'inclusion des élèves présentant des difficultés particulières ou des besoins éducatifs particuliers.

Contenus

• EC1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en science de gestion

Il s'agit d'aborder les trois options proposées en sciences de gestion dans le cadre du Master Meef (Communication et organisation et gestion des ressources humaines, Marketing, et Comptabilité et Finance) afin d'initier et d'approfondir les différents champs notionnels nécessaires à la compréhension des transversalités et complémentarités qui existent entre ces différentes disciplines. Ces connaissances constituent une base nécessaire à la construction des compétences que se doivent de maîtriser les apprenants de ces différentes filières.

Savoirs pour l'enseignement de Communication, organisation et gestion des ressources humaines.

Il s'agit d'aborder les trois grands champs théoriques de la communication (processus et moyens de communication), de l'organisation (la gestion des activités) et de la gestion des ressources humaines (pratiques des R.H (recrutement, formation, gestion des compétences, mobilité, diversité, SIRH,...)), connaissances nécessaires à la construction des compétences exercées par un assistant de manager : soutien à l'information et à la communication de son organisation, aide à la décision, organisateur.

Savoirs pour l'enseignement de Marketing.

Cet enseignement couvre les trois grands champs théoriques de la mercatique, de la gestion commerciale (statistiques, probabilités et comptabilité de gestion : calculs de coûts selon différentes méthodes (centres d'analyse, ABC, direct-costing...) et outils de contrôle de gestion (SR, VAN, TRI...) et du management des unités commerciales et des équipes de vente. Il vise l'acquisition des compétences exercées par un responsable commercial au sein d'unité commerciale physique ou virtuelle, pouvant comporter une dimension internationale.

Savoirs pour l'enseignement de Comptabilité Finance.

Cet enseignement vise la construction des savoirs de base nécessaires en comptabilité financière : opérations courantes et d'inventaire ; comptabilité des sociétés et des groupes : constitution, augmentation de capital, répartition de bénéfice, comptes consolidés... ; droit fiscal : détermination du résultat fiscal selon la structure juridique, TVA, impôt sur le revenu des personnes physiques ; droit social :

paie, congés payés, participation des salariés... Finance : diagnostic financier, analyse du compte de résultat, du bilan, des flux, de la trésorerie, des financements... ; Les calculs financiers utilisés en comptabilité (intérêts, capitalisation et actualisation, applications en matière d'investissement et d'emprunt). L'objectif est de parvenir à agréger l'ensemble de ces connaissances pour comprendre et analyser les différentes opérations concernant la vie des entités.

• EC2 : Utiliser l'informatique appliquée aux savoirs disciplinaires

Il s'agit de développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes : « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier », en lien avec les compétences spécifiques des professeurs.

• EC3 : Maîtriser les savoirs disciplinaires en droit, économie et management

Cet enseignement recouvre les apports de trois champs disciplinaires transversaux (Droit, Economie et Management) dont l'appropriation est une exigence afin de dispenser un enseignement adapté au niveau scolaire des élèves de lycées technologiques ou professionnels.

- Droit : L'enseignement du droit dans ce master a pour objectif la construction et/ou la consolidation de savoirs disciplinaires fondamentaux relatifs à l'ensemble de la discipline (droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit des entreprises en difficulté, droit du travail).

- Economie : L'enseignement de l'économie dans le cadre de ce master a pour objectifs la maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux de l'activité économique dans son environnement national et international ainsi qu'une bonne connaissance des problématiques d'actualité.

- Management des organisations : L'enseignement du Management des organisations a pour objectif, la construction de savoirs disciplinaires fondamentaux relatifs à la théorie des organisations et à la stratégie des entreprises (évolutions actuelles).

• EC4 : Construire les apprentissages à partir des référentiels

Selon les spécialités du concours de recrutement et le niveau d'enseignement, les grands champs théoriques

- de la communication, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines,

- de la gestion comptable et financière,

- de la mercatique, de la gestion commerciale et du management des unités commerciales et des équipes de vente

- de droit, d'économie et de management,

sont approfondis en resituant leurs concepts et méthodologies dans leur environnement théorique et historique, en analysant leur place dans les programmes et référentiels des séries technologiques et professionnels tertiaires des lycées.

Cet enseignement vise à instrumenter les professeurs stagiaires dans leur réflexion pour la construction de séquences d'enseignement apprentissage et constitue un approfondissement pour les étudiants qui préparent les concours de recrutement de l'Éducation nationale.

• EC5 : Didactiser les savoirs et adopter une approche pédagogique (et utiliser le numérique pour les apprentissages)

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, il s'agit de bâtir un projet de séquence pédagogique, de concevoir et d'organiser des apprentissages reposant sur la maîtrise de connaissances disciplinaires et de savoir-faire professionnels. Le module propose la construction des compétences nécessaires à la proposition et à la justification de choix d'ordre didactique

et pédagogique. Cet enseignement vise également l'acquisition des compétences nécessaires à la construction d'une application à finalité pédagogique et de son exploitation à partir d'une situation professionnelle de référence. L'analyse d'une situation problème et de son traitement au sein d'une entreprise ou d'une organisation induiront une démarche réflexive afin d'en permettre sa transposition, pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production d'une ressource pédagogique ou d'un support d'évaluation. Le recours aux outils numériques sera privilégié. Cette unité de formation s'inscrit dans le cadre de la préparation à une épreuve à l'écrit et une épreuve à l'oral des concours CAPET et PLP.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X

Références conseillées

- Les manuels scolaires des sections Économie et Gestion du lycée technologique et du lycée professionnel ; Bulletins officiels de l'Éducation nationale ; Liens sites pédagogiques en ligne.
- Giordan A, Apprendre, Belin.
- Cortés - Torrèa D., Concepts, méthodes, outils pour enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle, Castella.
- Clerc F., Priou N., Genès S., Bien débuter dans l'enseignement, - Collection Profession Enseignant Hachette.
- **Droit :**
- LégiFrance le site de référence.
- Pour les textes de lois :(www.assemblee-nationale.fr) et du Sénat (www.senat.fr).
- Diverses ressources disponibles sur Internet : jurisguide.univ-paris1.fr. <https://www.juritravail.com/droit-consommation>
- Editions SIREY : droit des affaires, Brigitte Hess Fallon et Anne-Marie Simon, dernière édition. Droit du travail, Brigitte Hess Fallon, dernière édition. Droit civil, Brigitte Hess- Fallon, dernière édition.
- Editions que sais-je: droit des obligations; droit du travail, droit civil
- Les mémentos Lefevre. Les différents codes civil, des obligations, commercial et des sociétés, code du travail
- Les articles de doctrine accessibles via l'ENT (Recueil Dalloz, Revue trimestrielle de droit civil...). Dalloz actualité.fr
- **Economie :**
- Manuels d'économie des classes de Première et Terminale STMG (Sciences et technologie du management et de la gestion), des BTS des séries technologiques tertiaires ainsi que leurs programmes et référentiels.
- DCG 5 - Économie L'essentiel en fiches, Jean Longatte, Pascal Vanhove, Collection: Express DCG, Dunod, 2015 - 4^e édition
- L'économie - Retenir l'essentiel, Sophie Loiseau, Renaud Chartoire, Nathan, Collection : Repères pratiques, édition 2015
- Économie, collection Aide mémoire de SIREY - Edition : 08/16 - 6^e édition - Auteur(s) : Christine Dollo, Laurent Braquet, Delphine Dolce, Nathalie Gineste

• **Management :**

- Manuels universitaires en théorie des organisations (Plane - DUNOD) ; Notions fondamentales de management
- Foucher ; manuels scolaires de BTS dans cette discipline.
- Manuel DCG - Management UE7 - Jean-Luc CHARRON, Sabine SÉPARI - DUNOD - 5^e édition.
- Manuel DCG - Management UE7 - Frédéric BLONDEL, Isabelle LALOUP - NATHAN - 3^e édition.
- «Les fondamentaux du management» - Michel BARABEL, Olivier MEIER, Thierry TEBOUL, DUNOD, Topos + ou la 2^e édition. OU «Théories des organisations» - Jean-Michel PLANE - Les topos Dunod - 4^e édition
- «Les stratégies de l'entreprise» - Frédéric Leroy Les topos - DUNOD (4^e édition)
- «L'économie des organisations» - Claude Menard- Repères- La découverte•
- «Organisation et gestion de l'entreprise» - Richard SOPARNOT- Les topos- DUNOD (2^e• édition) La connaissance dans les entreprises - Aurélie Duzert - Repères- La découverte•
- «Refonder l'entreprise» - Blanche SEGRESTIN, Armand HATCHUEL - Editions du Seuil•
- «Les grands auteurs en Management» - Sandra CHARREIRE et Isabelle HUAULT - Editions• EMS Management et société
- **Marketing :**
- Mercator, J. Levendrie, L.Levy,D.Lindon Editeur : Dunod. Le marketing : Fondements et principes, Dubois et Jolibert, Economica
- Manuels de BTS action commerciale (hachette technique)-anciens manuels
- Revues: LSA (grande distribution), action commerciale (marketing, management), capital (marketing, management, économie), challenge
- **Comptabilité-Finance :**
- Manuels de BTS Comptabilité-gestion (7 processus)-Nathan technique
- Manuels de DCG (diplôme de comptabilité et gestion)-Foucher et Fontaine Picard
- **COGRH :**
- Fonction RH : des stratégies métiers et outils en transformation, sous la direction de Cécile Dejoux (5^e édition, du 6 mars 2020)
- Management des organisations, théories, concepts et performances, J. M. Plane - 5^e édition -DUNOD - 2019 Communicator
- Toute la communication à l'ère digitale ! -8^e éd. -de Assaël Adary, Céline Mas , et Marie-Hélène Westphalen | DUNOD -6 juin 2018
- Système d'information et Management -7^e édition Août 2016, Robert Reix, Bernard Fallery, Michel Kalika, Frantz Rowe -VUIBER

UE 13
UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE13 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5, EC6	UE13 EC1 (14h), EC2 (24h), EC3 (15h), EC4 (15h), EC5 (1h), EC6 (1h)	Format : CM - TD
UE23 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5	UE23 EC1 (20h), EC2 (24h), EC3 (15h), EC4 (2h), EC5 (1h)	
Courriels des enseignants : patrice.bourdon@univ-nantes.fr, ludivine.balland@univ-nantes.fr, isabelle.glaziou@univ-nantes.fr, marie-josé.mirgon@univ-nantes.fr, rolande.piette@univ-nantes.fr, veronique.fourny@univ-nantes.fr, benedictc.coudiere@univ-nantes.fr		

Les EC de cette UE visent à fournir des points d'appui et de repères aux étudiants, compte tenu de leur parcours personnel (formation antérieure, expériences, statut actuel...) pour les stages, pour leur orientation professionnelle, pour la préparation des épreuves de concours ou de certification... Elle prend la forme d'entretiens de conseil, d'ateliers de suivi, de visites en EPLE, de cours spécifiques à des publics en parcours aménagé... selon les besoins identifiés par l'équipe de Master.

Objectifs

• **UE13-EC1 / UE23-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève**

Cet enseignement vise à partir de l'observation dans la classe, la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et l'utilisation de ressources -littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche -afin d'évaluer les résultats des choix didactiques et pédagogiques retenus par un enseignant, et d'en déduire des ajustements ou des innovations devant permettre la mise en place d'un enseignement porteur de sens, objectivant les forces et les limites de sa pratique. Cette approche permet d'identifier les besoins de formation et d'y répondre - à court et à moyen terme - à l'aide de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative...)

• **UE13-EC2 / UE23-EC : Se former à et par la recherche**

Les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche dans leur activité. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent - 1 mémoire sur trois semestres, soutenu au semestre 3 (premier semestre du M2) avec des écrits intermédiaires à la fin de chaque semestre portent sur l'enseignement, l'apprentissage d'une discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants. Le travail de recherche est généralement en lien avec le contexte d'exercice et stages.

• **UE13-EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe**

Priorité au travail et à l'évaluation de la compréhension et de l'expression orales, sans pour autant délaisser le travail et l'évaluation de la compréhension et de l'expression écrites.

Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant des supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...). Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur. Pour y parvenir, nécessité

d'avoir au moins un niveau B1 (niveau fin de 3ème du collège et seconde du lycée) du cadre européen commun de référence pour les langues.

• **UE13-EC4 / UE23-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur**

Visé à vivre ou concevoir un projet (approche concrète d'action/production) qui peut être de nature inter-parcours dont la finalité permet d'offrir un approfondissement des compétences que se doit de maîtriser un jeune enseignant et permet également de servir d'élément d'appui lors de l'oral 2 du concours.

Contenus

• **UE13-EC1 / UE23-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève**

Ces EC à visée professionnelle ont pour but d'aider les étudiants dans le cadre de leur expérience professionnelle (stage en pratique accompagnée ou activité sous statut de contractuel) à analyser leur activité a posteriori et à répondre à leurs besoins de pratique professionnelle débutante. C'est un accompagnement à l'exercice du métier qui prend en compte la didactique des disciplines, la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée au contexte. L'analyse des pratiques débutantes est organisée à partir des propositions des étudiants (scripts, vidéos, ...). Une place particulière est donnée aux apports de la didactique professionnelle pour l'analyse des situations de travail et celle de l'activité de l'enseignant et de l'élève pour enrichir les outils actuels.

• **UE13-EC2 / UE23-EC : Se former à et par la recherche**

La réalisation du mémoire comportera trois grandes étapes : construction de l'objet de recherche, dont état de l'art et problématisation (S1), élaboration du cadre théorique et méthodologique et premier recueil de données (S2), poursuite du recueil de données, analyse et rédaction finale (S3). L'écrit de recherche fera l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire. La soutenance du mémoire devant un jury pluri-catégoriel devra témoigner des liens entre la réflexion théorique et la pratique en classe.

• **UE13-EC4 / UE23-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur**

Modules de 7,5 à 15 h définis lors de la rentrée.

Références conseillées

• **UE13-EC1 / UE23-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève**

- Jellab A. (2008), Sociologie du lycée professionnel, Toulouse, PU du Mirail.

- Bautier E. et Rayou P. (2009), Les inégalités d'apprentissage, Paris, PUF.
- Bonnery S. (2007), Comprendre l'échec scolaire, Paris, La dispute.
- Pastre P., Mayen P., Vergnaud G. (2006), « Note de synthèse : La didactique professionnelle », Revue française de pédagogie, n° 154, pp.145-198.
- Pastre P. (2007), « Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante », Recherche et Formation, n° 56, pp. 81-93.
- Pastré P. (2011), La didactique professionnelle, PUF.
- Tupin F. et Dolz J. (2008), « Du périmètre des situations d'enseignement-apprentissage », Les Dossiers des Sciences de l'Éducation, n° 19, PU du Mirail, pp. 141-154.
- Vinatier I. (2009), Pour une didactique professionnelle de l'enseignement, Rennes, PUR.
- Vinatier I. (2013), Le travail de l'enseignant, De Boeck.
- Barbier J.-M. Savoirs théoriques et savoirs d'action, Paris, PUF, pp. 275-291.
- Vergnaud, Gérard (2011). « Au fond de l'action, la conceptualisation », Savoirs théoriques et savoirs d'action. Presses Universitaires de France, pp. 275-292.
- Bucheton, D., Soulé Y. « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », Education et didactique, vol 3-n°3/ octobre 2009, pp 29-48.

• **UE13-EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe**

Sitographie de travail :

Ressources audio et vidéos

- Audio Lingua : <https://www.audio-lingua.eu/>
- ELLLO : <http://elllo.org/>
- BBC : <https://www.bbc.com/>
- BBC learning : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/>
- VOA Special English : <https://learningenglish.voanews.com/>
- ManyThings : <http://www.manythings.org/>

Journaux :

- Presse britannique en ligne : <http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>
- The Guardian : <https://www.theguardian.com/international>
- The Washington Post : <https://www.washingtonpost.com>
- The New York Times : <https://www.nytimes.com/>

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				
UE13-EC1 UE23-EC1	X			
UE13-EC2 UE23-EC2				X
UE13-EC13	X	X		
UE13-EC4 UE23-EC3	X	X		

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31
UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE31 : EC1, EC2 UE41 : EC1, EC2	UE31 : EC1 (9h), EC2 (9h) UE41 : EC1 (9h), EC2 (9h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : patrice.bourdon@univ-nantes.fr, ludivine.balland@univ-nantes.fr		

Objectifs

Cet enseignement vise à doter les étudiants :

- d'une connaissance générale du système éducatif dans ses aspects tant administratifs que sociologiques et de politique éducative.
- de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession - spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel
- et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives ;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise... ; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle ;
- de préparer les oraux du concours.

Ces enseignements se font en relation étroite avec les stages.

Contenus

Il insiste également sur la place et le rôle de l'enseignement professionnel dans le second cycle du second degré et les spécificités de son public. Il s'agit ensuite d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X

UE 32
UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	7 crédits ECTS
UE32 EC1, EC2, EC3, EC4 UE42 EC1, EC2, EC3	UE32 : EC1 (36h), EC2 (12h), EC3 (12h), EC4 (24h) UE42 : EC1 (57h), EC2 (27h), EC3 (1h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : rolande.piette@univ-nantes.fr, veronique.fourny@univ-nantes.fr, benedict.e.coudiere@univ-nantes.fr, patricia.laigle@univ-nantes.fr		

Objectifs

• UE32-EC1 : Maitriser les savoirs disciplinaires en sciences de gestion

Cet enseignement vise à :

- maîtriser les contenus et les concepts clés de l'économie-gestion. Il permet d'entretenir et de développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie retenue pour enseigner au sein d'un établissement technologique ou professionnel. Il a également comme finalité le développement d'un niveau de culture générale important afin d'éveiller chez les élèves le goût du savoir et de construire leur relation au monde.

- construire et développer les apprentissages des élèves Il conçoit, conduit et régule des situations d'enseignement -apprentissage cohérentes au regard des instructions officielles et fondées sur les plans didactique et pédagogique. Il mobilise les acquis de la recherche pour sélectionner les pratiques les plus pertinentes. Il intègre les activités dans une planification globale selon un niveau de complexité permettant la progression de tous les élèves dans l'acquisition de savoirs et le développement de compétences. Tenant compte des composantes cognitive, affective et relationnelle des apprentissages, il prévoit des stratégies intégrant la diversité des élèves et permettant le réinvestissement des savoirs acquis dans d'autres contextes. À cette fin, il intègre, dans la conception et la mise en œuvre des situations proposées aux élèves, le développement des compétences transversales que sont la créativité, la connaissance de soi, la coopération, la communication, l'autonomie, la pensée critique et les stratégies d'apprentissage. Il facilite l'intégration et la structuration des apprentissages par une construction rigoureuse de son enseignement, par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves), par l'analyse de son travail. Il repère, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés rencontrées par les élèves pour ajuster son enseignement. Il recourt à des stratégies d'évaluation variées permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs acquis et de leurs besoins (auto-régulation, métacognition). Il choisit des modalités d'organisation de la classe -des espaces, des durées, des activités et du matériel et favorise l'implication de chacun dans la vie de la classe et assure l'inclusion des élèves présentant des difficultés particulières ou des besoins éducatifs particuliers.

• UE32-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur

Vise à vivre ou concevoir un projet (approche concrète d'action/production) qui peut être de nature inter-parcours dont la finalité

permet d'offrir un approfondissement des compétences que se doit de maîtriser un jeune enseignant et permet également de servir d'élément d'appui lors de l'oral 2 du concours.

Contenus

• UE32-EC1 : Maitriser les savoirs disciplinaires en sciences de gestion

Il s'agit d'approfondir les trois options proposées en sciences de gestion dans le cadre du Master Meef (Communication et organisation et gestion des ressources humaines, Marketing, et Comptabilité et Finance) afin de préparer les épreuves des concours de recrutement et d'ancrer des connaissances solides nécessaires à la construction des compétences que se doivent de maîtriser les apprenants de ces différentes filières pour dispenser une enseignement de qualité

• Savoirs pour l'enseignement de Communication, organisation et gestion des ressources humaines.

portent sur l'étude des trois grands champs théoriques de la communication (processus et moyens de communication), de l'organisation (la gestion des activités) et de la gestion des ressources humaines (pratiques des R.H (recrutement, formation, gestion des compétences, mobilité, diversité, SIRH,...)), connaissances nécessaires à la construction des compétences exercées par un assistant de manager : soutien à l'information et à la communication de son organisation, aide à la décision, organisateur.

• Savoirs pour l'enseignement de Marketing.

Cette EC couvre les trois grands champs théoriques de la mercatique, de la gestion commerciale (statistiques, probabilités et comptabilité de gestion : calculs de coûts selon différentes méthodes (centres d'analyse, ABC, direct-costing...) et outils de contrôle de gestion (SR, VAN, TRI...) et du management des unités commerciales et des équipes de vente. Elles visent l'acquisition des compétences exercées par un responsable commercial au sein d'unité commerciale physique ou virtuelle, pouvant comporter une dimension internationale.

• Savoirs pour l'enseignement de Comptabilité Finance.

Cet enseignement vise à l'appropriation des savoirs de base nécessaires en comptabilité financière : opérations courantes et d'inventaire ; comptabilité des sociétés et des groupes : constitution, augmentation de capital, répartition de bénéfice, comptes consolidés... ; droit fiscal : détermination du résultat fiscal selon la structure juridique, TVA, impôt sur le revenu des personnes physiques ; droit social : paie, congés payés, participation des salariés... Finance : diagnostic financier, analyse du compte de résultat, du bilan, des flux, de la trésorerie, des financements... ; Les calculs financiers utilisés en comptabilité (intérêts, capitalisation et actualisation, applications en matière d'investissement et

d'emprunt). L'objectif est de parvenir à agréger l'ensemble de ces connaissances pour comprendre et analyser les différentes opérations concernant la vie des entités.

• **UE32-EC2 / UE42-EC1 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en sciences de gestion**

Dans le cadre pédagogique de l'enseignement en sciences de gestion et dans un contexte d'enseignement donné, il s'agit de bâtir un projet de séquence pédagogique, de concevoir et d'organiser des apprentissages reposant sur la maîtrise de connaissances disciplinaires et de savoir-faire professionnels. Le module propose la construction des compétences nécessaires à la proposition et à la justification de choix d'ordre didactique et pédagogique. Cet enseignement vise également l'acquisition des compétences nécessaires à la construction d'une application à finalité pédagogique et de son exploitation à partir d'une situation professionnelle de référence. L'analyse d'une situation problème et de son traitement au sein d'une entreprise ou d'une organisation induiront une démarche réflexive afin d'en permettre sa transposition, pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production d'une ressource pédagogique ou d'un support d'évaluation. Le recours aux outils numériques sera privilégié. Cette unité de formation s'inscrit dans le cadre de la préparation à une épreuve à l'écrit et une épreuve à l'oral des concours CAPET et PLP.

• **UE32-EC3 / UE42-EC2 : Didactiser les savoirs et adopter une démarche pédagogique en CEJM**

Dans le cadre pédagogique de l'enseignement en CJEM et dans un contexte d'enseignement donné, il s'agit de bâtir un projet de séquence pédagogique, de concevoir et d'organiser des apprentissages reposant sur la maîtrise de connaissances disciplinaires et de savoir-faire professionnels. Le module propose la construction des compétences nécessaires à la proposition et à la justification de choix d'ordre didactique et pédagogique. Cet enseignement vise également l'acquisition des compétences nécessaires à la construction d'une application à finalité pédagogique et de son exploitation à partir d'une situation professionnelle de référence. L'analyse d'une situation problème et de son traitement au sein d'une entreprise ou d'une organisation induiront une démarche réflexive afin d'en permettre sa transposition, pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production d'une ressource pédagogique ou d'un support d'évaluation. Le recours aux outils numériques sera privilégié.

Cet enseignement recouvre les apports de trois champs disciplinaires transversaux (Droit, Economie et Management) dont l'appropriation est une exigence afin de dispenser un enseignement adapté au niveau scolaire des élèves de lycées technologiques ou professionnels.

- Droit : L'enseignement du droit dans ce master a pour objectif la construction et/ou la consolidation de savoirs disciplinaires fondamentaux relatifs à l'ensemble de la discipline (droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit des entreprises en difficulté, droit du travail).

- Economie : L'enseignement de l'économie dans le cadre de ce master a pour objectifs la maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux de l'activité économique dans son environnement national et international ainsi qu'une bonne connaissance des problématiques d'actualité.

- Management des organisations : L'enseignement du Management des organisations a pour objectif, la construction de savoirs

disciplinaires fondamentaux relatifs à la théorie des organisations et à la stratégie des entreprises (évolutions actuelles).

• **UE32-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur**

Modules de 7,5 à 15 h définis lors de la rentrée.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
UE32-EC1	X			
UE32-EC2 UE42-EC1	X			
UE32-EC3 UE42-EC2	X			

UE 33
UE 43

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Eco-Gestion

Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
<p>UE33 EC1, EC2, EC3, EC4, UE5 UE43 EC1, EC2, EC3</p>	<p>UE32 : EC1 (20h), EC2 (12h), EC3 (15h), EC4 (2h), EC5 (2h) UE42 : EC1 (20h), EC2 (2h), EC3 (2h)</p>	<p>Format : TD</p>
<p>Courriels des enseignants : patrice.bourdon@univ-nantes.fr, ludivine.balland@univ-nantes.fr, isabelle.glaziou@univ-nantes.fr, tanguy.philippe@univ-nantes.fr</p>		

Objectifs

• UE33-EC1 / UE43-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève

Cet enseignement vise à partir de l'observation dans la classe, la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et l'utilisation de ressources - littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche - afin d'évaluer les résultats des choix didactiques et pédagogiques retenus par un enseignant, et d'en déduire des ajustements ou des innovations devant permettre la mise en place d'un enseignement portant de sens, objectivant les forces et les limites de sa pratique. Cette approche permet d'identifier les besoins de formation et d'y répondre - à court et à moyen terme - dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative...)

Ces EC visent donc à fournir des points d'appui et de repères aux étudiants, compte tenu de leur parcours personnel (formation antérieure, expériences, statut actuel...) pour les stages, pour leur orientation professionnelle, pour la préparation des épreuves de concours ou de certification... Elle prend la forme d'entretiens de conseil, d'ateliers de suivi, de visites en EPLE, de cours spécifiques à des publics en parcours aménagé... selon les besoins identifiés par l'équipe de master.

• UE33-EC2 : Se former à et par la recherche pour enseigner

Les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche dans leur activité. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent - 1 mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche (TER) en M1 - portent sur l'enseignement, l'apprentissage d'une discipline ou, plus largement, sur le système éducatif.

Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

• UE33-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur

Vise à vivre ou concevoir un projet (approche concrète d'action/ production) qui peut être de nature inter-parcours dont la finalité permet d'offrir un approfondissement des compétences que se doit de maîtriser un jeune enseignant et permet également de servir d'élément d'appui lors de l'oral 2 du concours.

Contenus

• UE33-EC1 / UE43-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève

ICes EC à visée professionnelle ont pour but d'aider les étudiants dans le cadre de leur expérience professionnelle (stage en pratique accompagnée ou activité sous statut de contractuel) à analyser

leur activité a posteriori et à répondre à leurs besoins de pratique professionnelle débutante. C'est un accompagnement à l'exercice du métier qui prend en compte la didactique des disciplines, la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée au contexte. L'analyse des pratiques débutantes est organisée à partir des propositions des étudiants (scripts, vidéos, ...). Une place particulière sera donnée aux apports de la didactique professionnelle pour l'analyse des situations de travail et celle de l'activité de l'enseignant et de l'élève pour enrichir les outils actuels.

disciplinaires fondamentaux relatifs à la théorie des organisations et à la stratégie des entreprises (évolutions actuelles).

• UE33-EC2 : Se former à et par la recherche pour enseigner

Les enseignements des différentes UE mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation. Les étudiants suivent par ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche en M1) portent sur l'enseignement, l'apprentissage de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Sa thématique sera choisie pour sa visée professionnalisante.

• UE33-EC3 : Se projeter dans le métier de professeur

Modules de 7,5 à 15 h définis lors de la rentrée.

Références conseillées

• UE33-EC1 / UE43-EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève

- Jellab A. (2008), Sociologie du lycée professionnel, Toulouse, PU du Mirail.
- Bautier E. et Rayou P. (2009), Les inégalités d'apprentissage, Paris, PUF.
- Bonnery S. (2007), Comprendre l'échec scolaire, Paris, La dispute.
- Pastre P., Mayen P., Vergnaud G. (2006), « Note de synthèse : La didactique professionnelle », Revue française de pédagogie, n° 154, pp.145-198.
- Pastre P. (2007), « Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante », Recherche et Formation, n° 56, pp. 81-93.
- Pastré P. (2011), La didactique professionnelle, PUF.
- Tupin F. et Dolz J. (2008), « Du périmètre des situations d'enseignement-apprentissage », Les Dossiers des Sciences de l'Éducation, n° 19, PU du Mirail, pp. 141-154.
- Vinatier I. (2009), Pour une didactique professionnelle de l'enseignement, Rennes, PUR.
- Vinatier I. (2013), Le travail de l'enseignant, De Boeck.

- Barbier J.-M. Savoirs théoriques et savoirs d'action, Paris, PUF, pp. 275-291.
- Vergnaud, Gérard (2011). « Au fond de l'action, la conceptualisation », Savoirs théoriques et savoirs d'action. Presses Universitaires de France, pp. 275-292.
- Bucheton, D., Soulé Y. « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », Education et didactique, vol 3-n°3/ octobre 2009, pp 29-48.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				
UE33-EC1 UE43-EC1	X			
UE33-EC2				X
UE33-EC3	X	X		

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Copérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Copérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue

orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des per-

sonnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves

et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

inspe.univ-nantes.fr

 Inspé de l'Académie de Nantes
 @InspeNantes